

Saint-Maurice

INFO

{OCTOBRE 2017}

www.ville-saint-maurice.com • <http://www.facebook.com/Villedesaintmaurice> • <https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>



Une
Saint-Maurice
réussie!

SOMMAIRE

◇ RETOUR EN IMAGES



P.4-5

◇ DOSSIER DU MOIS



P.8-9

◇ FÊTE DE LA SAINT-MAURICE



P.10

Édito / 3

Retour en images / 4-5

À la Une / 6-7

Dossier du mois / 8-9

Fête de la Saint-Maurice / 10

Animations jeunes / 11

Animations seniors / 12

Emploi / 13

Paroles d'élus / 14

Infos pratiques / 15

VOS RENDEZ-VOUS

ÉLECTION DU MAIRE

14 octobre

10h - Espace Delacroix

CAFÉ PHILO :

PASCAL ET LE SENS DE LA VIE

4 novembre

17h - Médiathèque Delacroix

99^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE 1918

11 novembre

11h30 - Place Charles de Gaulle

Saint-Maurice **INFO** :

Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice.**

55 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Tél. : 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com

Rédaction/Coordination : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhac.

Maquette : Claire Huerre.

Photographes : Fotolia - Service Communication, G. Ledig, photographe du Sénat.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution. Nombre d'exemplaires : 8600.



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne





Chère Madame, cher Monsieur, mes chers concitoyens, dimanche 24 septembre, les Elus du Val-de-Marne m'ont réélu Sénateur de notre Département. En application de la nouvelle loi sur le non-cumul des mandats, j'ai donc dû remettre ma démission de Maire de Saint-Maurice à monsieur le Préfet du Val-de-Marne, à compter du 14 octobre prochain. À cette date, le Conseil municipal de notre Ville se réunira pour élire le prochain Maire de Saint-Maurice.

C'est avec tristesse, bien sûr, que j'assume cette démission. Elu Conseiller municipal à 23 ans, puis Maire depuis 1989, j'ai mis toutes mes forces et toute ma passion au service de notre Ville. Chacun d'entre vous a pu bénéficier d'un cadre de vie agréable, de services municipaux performants, sans augmentation d'impôt et sans dette à rembourser... J'espère laisser à chacun le souvenir d'un Maire efficace, accessible à tous et attentif aux plus faibles.

À vous tous, j'adresse l'expression de ma reconnaissance pour la confiance très large que vous m'avez accordée. Mon dernier score de 76,6% lors des Municipales de 2014 reste pour moi votre plus beau témoignage !

Je ne quitte pas Saint-Maurice pour autant. La loi m'autorise en effet à siéger en tant que Conseiller municipal. J'accompagnerai donc la nouvelle équipe dans cette page nouvelle de l'Histoire de notre Ville. Vous le savez, j'ai demandé à Igor Semo, Maire-adjoint à mes côtés depuis plus de 20 ans, de se préparer à cette fonction. Véritable artisan de la bonne gestion financière de notre Ville, il continuera, j'en suis sûr, sur le chemin qu'ensemble nous avons tracé.

Pour ma part, je reste bien sûr au service de notre Département et de notre Pays. Les Sénateurs viennent en effet de me réélire Président de la Commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces Armées. À ce poste prestigieux mais difficile, je veillerai bien évidemment à soutenir nos Forces Armées, si souvent exposées, et bien mal équipées. Mais je veux aussi contribuer à conforter la place de la France dans le monde.

Je vous remercie encore pour votre confiance et votre amitié. Je reste bien sûr parmi vous à ma place nouvelle et vous assure de mon affection et de mon attachement indéfectible à notre belle ville de Saint-Maurice

Très fidèlement à vous,

Christian CAMBON

Sénateur-Maire de Saint-Maurice



À la découverte de notre patrimoine

La visite guidée thématique des Hôpitaux de Saint-Maurice animée par Priscille Deneux, guide-conférencière et chercheur pour le Centre de Recherche du Château de Versailles, de l'association « À l'assaut du patrimoine » a rencontré son succès habituel. Les visiteurs ont appris nombre de secrets sur l'histoire de ce patrimoine si important pour notre ville. Une lecture et une exposition d'œuvres des patients étaient aussi proposées au public cette année sans oublier l'accès libre aux jardins et à la chapelle.

Un vernissage sucré

La Médiathèque Delacroix vous a proposé, tout le mois de septembre, une exposition de photographies de Christian Imhoff et de documents philatéliques prêtés par Jean Granger, collectionneur, sur le thème des abeilles et de l'apiculture. Le vernissage, en présence de Mme Nolot, Maire-adjoint en charge de la culture, et de Joël David, président de l'association philatélique Maisons-Alfort Saint-Maurice, a également permis aux visiteurs de déguster le miel mauritien grâce à la présence de l'association les Happy Culteurs. Une « ruche » idée !



Formation aux premiers secours avec le CME

Mercredi 20 septembre à l'Espace Delacroix, Eden et Mila du Conseil Municipal des Enfants ont proposé un après-midi de formation aux gestes qui sauvent avec la Croix-Rouge. Cette animation a été réalisée dans le cadre de leur projet «La sécurité avant tout : un geste peut sauver une vie». Cet atelier était gratuit sur inscription et ouvert à tous sans distinction d'âge. Un bel exemple à suivre quand on sait qu'avoir les bons gestes en cas d'urgence peut sauver une vie !



Les seniors au régime crétois



Le dernier voyage organisé par le service Animations Retraités a emmené nos anciens une semaine en Crète dans la région touristique d'Amoudara. De nombreuses visites étaient proposées ainsi que des découvertes culinaires qui font de cette île un paradis de la longévité. Ce que nous leur souhaitons tous !



Semaine Bleue

La Semaine Bleue, semaine consacrée aux seniors, aura été joyeuse, distrayante et enrichissante. Un cocktail varié d'activités et de spectacles pour le plus grand bonheur de nos seniors toujours verts !



À chacun son sport

Comme à chaque rentrée scolaire de septembre, le Service municipal des sports a permis aux Mauritiens de tester les différentes activités qu'il propose lors de la semaine du sport. Sur inscription, chacun pouvait essayer les disciplines qu'il souhaitait avant de choisir et de s'inscrire. Un dispositif toujours très apprécié de nos sportifs.

Nos jardiniers primés

Le stand de l'équipe des espaces verts de Saint-Maurice a été remarqué lors de la 40^e fête du jardinier amateur de Thiais les 16 et 17 septembre avec sa magnifique installation florale. Sans thème imposé cette année, nos jardiniers ont décidé de reconstituer un véritable coin de campagne avec une cabane, un potager et un amusant moulin à eau fait d'une roue de vélo et de cuillères alimenté par un bassin de poissons rouges ! Madame Dahan, Maire-adjoint, était présente pour recevoir le trophée à leurs côtés.





Téléthon : mobilisez-vous !

Comme tous les ans, les bénévoles Mauritiens vont se mobiliser pour récolter des fonds pour le Téléthon. Et si vous les rejoigniez cette année ? Le Téléthon 2017 aura lieu les vendredi 8 et samedi 9 décembre 2017 sur toute la France.

Voici quelques dates à retenir pour notre ville :

- Du 4 au 8 décembre : vente de fruits et de chocolats dans le hall de la mairie.
- Vendredi 8 décembre : vente de crêpes sur la place Montgolfier.
- Dimanche 10 décembre : village du Téléthon au marché (animations, tombola, crêpes...) et tournoi de futsal.
- Vendredi 15 décembre : spectacle les « Talents du Téléthon » au Théâtre du Val d'Osne.
- Samedi 16 décembre : dîner du Téléthon à l'Espace Delacroix.

Tout le mois de novembre, venez rencontrer les organisateurs du Téléthon à Saint-Maurice sur le stand des associations au marché Émile Bertrand. Ils se feront un plaisir de vous renseigner sur les actions à venir.

Vous pouvez aussi acheter les tickets de tombola. Cette année, le 1^{er} prix est un voyage de 3 jours dans une capitale européenne.

Réunion d'information et d'organisation le jeudi 9 novembre 2017 de 19h à 21h dans la salle des Arcades.

En 2016, 32 849€ ont été récoltés à Saint-Maurice. Faisons encore mieux cette année !



Changer de prénom, c'est désormais beaucoup plus facile

La loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle qui comprend de nombreuses dispositions en matière d'état civil a transféré aux communes de nouvelles compétences jusqu'ici assumées par les tribunaux comme le changement de prénom.

Qui est concerné ?

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime peut demander à changer de prénom. Quand le prénom, seul ou associé au nom, s'avère ridicule ou porte préjudice, le titulaire peut demander à en changer. Il est également possible de demander l'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms concernés.

Qui peut faire la démarche ?

L'intéressé doit déposer personnellement sa demande de changement

de prénom auprès d'un officier d'état civil, en précisant les motifs, à sa mairie de domicile ou à sa mairie de naissance. Les demandes par fax, mail, courrier, téléphone ou remise par un tiers seront rejetées.

Si le demandeur est un mineur ou un majeur en tutelle, la demande doit être faite par son représentant légal. Lorsque la demande est faite pour un enfant mineur de plus de 13 ans, le consentement de l'enfant est nécessaire.

L'enregistrement du nouveau prénom

L'officier d'état civil devient compétent pour apprécier la recevabilité de la demande. La décision est inscrite, après traitement de la demande, sur le registre de l'état civil et l'acte de naissance est mis à jour. L'intéressé peut produire son acte de naissance pour justifier de ce changement de prénom auprès des différentes administrations.

L'officier d'état civil peut saisir le procureur de la République s'il estime que celle-ci ne revêt pas un intérêt légitime. Si le procureur s'oppose au changement, le demandeur peut saisir le juge aux affaires familiales.

Formulaire disponible sur le site de la ville : www.ville-saint-maurice.fr

Christian Cambon réélu sénateur du Val-de-Marne et Président de la Commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces Armées au Sénat



Christian Cambon a été réélu dimanche 24 septembre Sénateur du Val-de-Marne, pour un mandat de 6 ans. Le 5 octobre dernier il a également été réélu à l'unanimité à la tête de la Commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces Armées au Sénat.

Comment sont élus les sénateurs ?

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par les grands électeurs représentant les élus municipaux, départementaux et régionaux. Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans et la durée du mandat est de 6 ans.

Le rôle et les missions du Sénat

Le Sénat est, avec l'Assemblée nationale, l'une des deux assemblées qui constituent le Parlement. Ces deux assemblées complémentaires détiennent le pouvoir législatif et ont pour rôle de discuter et de voter les lois qui régissent la France.

Les sénateurs :

- examinent les projets de loi que le Gouvernement leur soumet. Ils peuvent également déposer et examiner des propositions de loi.
- contrôlent aussi l'action du Gouvernement et vérifient que les lois votées sont bien appliquées.
- peuvent créer des instances temporaires (mission d'information, commission d'enquête...) pour étudier un sujet particulier de manière approfondie et proposer des réformes.

Quelles conséquences pour Saint-Maurice ?

En application de la loi sur le non cumul des mandats, Christian Cambon démissionnera de son mandat de maire mais restera Conseiller municipal de Saint-Maurice. Un Conseil municipal extraordinaire est prévu le 14 octobre pour la désignation de son successeur par les membres du Conseil.

EN BREF

Modification des horaires d'ouverture des bureaux de Poste de Saint-Maurice



À compter du 4 décembre 2017, les horaires des bureaux de Poste de Saint-Maurice évoluent :

- Saint-Maurice Leclerc : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h (fermeture le mercredi), le samedi de 9h30 à 12h30.
- Saint-Maurice Montgolfier : du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h (fermeture le jeudi après-midi), le samedi de 9h30 à 12h30.

La médiathèque vient à vous

Afin de favoriser l'accès de tous à la culture, la médiathèque Delacroix propose en partenariat avec le Conseil des Seniors, un service gratuit de portage à domicile à destination des personnes ne pouvant pas ou plus se déplacer pour des raisons de santé (personnes âgées à mobilité réduite, personnes handicapées, en longue maladie, en rééducation ou même en arrêt momentané).

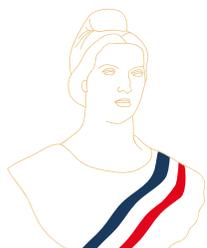
Renseignements au 01 45 18 81 71.

Les petits frères des Pauvres

En 2017, l'équipe d'action territoriale des petits frères des Pauvres de Maisons-Alfort, Charenton et Saint-Maurice fête ses 30 ans d'existence. Un déjeuner avec animations est prévu le samedi 14 octobre au Moulin Brûlé (47 avenue Foch à Maisons-Alfort).

Stand des associations au marché

Associations, vous souhaitez faire connaître vos activités, communiquer sur une manifestation ? La Ville met à votre disposition un emplacement au marché Émile Bertrand. Inscriptions auprès du service des Relations Publiques au 01 45 18 80 95.



Espace Delacroix
27 rue du Maréchal Leclerc
à Saint-Maurice



ÉLECTION DU MAIRE

Suite à la réélection de Christian Cambon comme Sénateur du Val-de-Marne le 24 septembre dernier,

le Conseil municipal vous invite
le samedi 14 octobre à 10h
à l'élection du nouveau Maire de Saint-Maurice.

Le nouveau Vélib' Métropole arrive bientôt!



Dès janvier 2018, les Mauritiens et les franciliens bénéficieront du nouveau service public Vélib' qui va s'étendre à plus de 60 communes de la Métropole du Grand Paris. Le Syndicat Autolib' Vélib' Métropole avait annoncé en avril 2017 l'attribution du marché à la société Smovengo. Pour mettre en place ce service avec des nouvelles stations permettant d'accueillir deux fois plus de Vélib' et des nouveaux vélos (dont 30 % à assistance électrique), il est nécessaire de remplacer les stations existantes.



design du vélo
non définitif

Pourquoi cette nouvelle offre de mobilité ?

Le nouveau Vélib' offrira la possibilité de se déplacer sur un périmètre élargi à la Métropole du Grand Paris. Grâce au Vélib' électrique, dont la batterie se recharge automatiquement lorsque le vélo est en station, il sera désormais possible de parcourir de plus grandes distances à moindre effort.

Un système intelligent et connecté

Le nouveau Vélib' sera plus résistant et plus sécurisé, mais aussi équipé d'une nouvelle technologie. Son boîtier embarqué lui permettra d'être connecté à son environnement via une connexion Bluetooth avec le smartphone de l'utilisateur. Véritable tableau de bord, l'écran du boîtier affichera notamment la distance parcourue et le temps de location.

Enfin, un système de gestion de la surcapacité sera accessible aux titulaires d'un abonnement longue durée. Il permettra de rendre son vélo même quand la station est pleine, en l'accrochant non pas à une bornette (point d'attache) mais à un vélo déjà rattaché.



Mot d'Alain Guétrot,

1^{er} maire-adjoint en charge du cadre de vie et de la ville numérique

Il y a maintenant dix ans déjà que Vélib' s'installait à Saint-Maurice : une première station place Montgolfier, puis une seconde avenue de Verdun. Depuis, le réseau cyclable a été profondément densifié : les grands axes ont été couverts par le Département, tandis que la Ville généralisait les zones «30», à double sens, pour les cyclistes, sur la voirie communale. Depuis le 1^{er} octobre 2017, s'est ouverte une nouvelle étape de transition vers ce qu'il convient d'appeler «Vélib'2», transition qui s'opérera d'octobre 2017 à mars 2018. Les stations «Vélib'1» seront progressivement démontées pour laisser la place aux stations «Vélib'2» d'un nouvel opérateur. Saint-Maurice passera alors à trois stations : Montgolfier dont la capacité sera maintenue, notamment dans la perspective de l'arrivée du Grand Paris Express à Saint-Maur Créteil (ligne M15), Verdun maintenue en l'état, et une troisième station verra le jour rue du Pont, au carrefour d'itinéraires cyclables d'intérêt intercommunal. La multiplication des communes

L'installation du nouveau service Vélib'

Pour accueillir le futur service Vélib' et ses innovations, il est nécessaire d'effectuer des travaux. Entre octobre 2017 et mars 2018, les stations actuelles seront progressivement démontées et environ 1 400 nouvelles stations seront installées sur le territoire francilien dont une supplémentaire à Saint-Maurice, rue du Pont. La moitié de ces stations sera mise en service dès janvier 2018, les autres seront progressivement activées d'ici à fin mars 2018.

Attention : il ne sera plus possible de louer ou de déposer un Vélib' dans une station en cours de transformation. Le service se poursuivra néanmoins avec plus de la moitié des stations qui resteront en fonctionnement. Le calendrier de remplacement des stations a été élaboré pour qu'il y ait toujours des stations Vélib' en service à proximité.

Comment souscrire au nouveau service ?

Les futurs abonnés devront créer un compte sur le site Internet dédié en choisissant une des formules d'abonnement, valider les conditions générales et communiquer leurs coordonnées bancaires. Dès janvier 2018, ils pourront commencer à utiliser les nouveaux vélos ! Concernant les abonnements souscrits avant le 1^{er} janvier 2018, ils se poursuivront selon des conditions financières similaires.

adhérentes (Maisons-Alfort, Saint-Maur-des-Fossés...), la mise en service de vélos à assistance électrique VAE (30% par station) devraient faire exploser ce mode de transport loisirs et domicile-travail, qui a au moins deux vertus : l'absence de pollution et les bienfaits pour la santé !

Le planning prévisionnel des travaux à Saint-Maurice

Station Verdun : Mise en chantier le 13 novembre 2017 pour 8 semaines. Réouverture début janvier.

Station place Montgolfier : Arrêt du service au 1^{er} janvier 2018. Mise en chantier le 12 février 2018 pour 8 semaines.

Création d'une nouvelle station rue du Pont : 1^{er} semestre 2018.

Retrouvez les informations concernant l'installation des stations et le nouveau service Vélib' sur le site velib2018.com.

Noces de diamant pour notre jumelage franco-suisse

La fête de la Saint-Maurice, qui rythme chaque début d'automne avec ses réjouissances pour tous les âges, avait une saveur toute particulière cette année avec la célébration du 60^e anniversaire du jumelage avec la jolie ville suisse de Saint-Maurice en Valais. Nos amis helvètes sont venus en nombre pour l'évènement. Nous avons également accueilli des représentants des jumelages allemand et italien.

Un peu d'histoire

L'idée de jumeler des villes européennes est née après la Seconde Guerre mondiale afin de créer des liens d'amitié entre les peuples. Le jumelage avec Saint-Maurice en Valais fut un des premiers à voir le jour les 10 novembre 1956 et 21 septembre 1957 dans les deux villes grâce aux maires Marius Théodore pour la France et Eugène Bertrand pour la Suisse.

Mais depuis 60 ans, au-delà des événements organisés lors des festivités, les habitants des deux communes ont créé de nombreux liens d'amitié. L'échange perdure parfois de parents aux enfants. Ce jumelage est une grande réussite qui, souhaitons-le, fêtera encore de nombreux anniversaires !



Retour en image des festivités

- 1- Renouveau du serment de jumelage en présence de S. E. Bernardino Regazzoni, Ambassadeur de Suisse en France et en Principauté de Monaco
- 2- Remise de la médaille de la Ville au Major Caillot de la Garde Républicaine
- 3- Fêtes des enfants
- 4- Apéritif de quartier et moules marinières par l'Association Vivre sur le Plateau au Marché Émile Bertrand
- 5- Concert des trompes de chasse de la Garde Républicaine



1



3



4



5



2

Déjeuner

Jumelage : Séjour aux sports d'hiver

Depuis 1958, les enfants de Saint-Maurice sont envoyés en classe de neige pendant deux semaines auprès de leurs homologues suisses ; en retour, ceux-ci viennent découvrir la mer et Paris en été. **L'échange est ouvert à tous les Mauritiens de classe de CM2 et de 6^e, dans la limite de 24 par an.** Ils sont accueillis de façon très chaleureuse par les familles de leurs correspondants et skient 4 jours par semaine, si les conditions météorologiques le permettent. Les jeunes suisses sont invités en France fin juin. Ils passent tout d'abord une semaine à la mer avec leurs animateurs, puis sont accueillis une semaine à Saint-Maurice, chez les enfants qu'ils ont hébergés l'hiver.

Les inscriptions pour les vacances de février sont ouvertes !

Un bulletin d'inscription sera disponible auprès des structures jeunesse et de l'Accueil Famille. Si vous êtes intéressé, vous pouvez dès à présent contacter Dahbia Kabouche au 01 45 18 80 50. **Le séjour aura lieu du 17 février au 2 mars 2018. La participation à ce séjour est conditionnée par l'accueil à votre tour d'un jeune suisse du 23 juin au 6 juillet.** Attention, places limitées.

Les dossiers de préinscription devront être obligatoirement envoyés ou déposés en mairie, à l'Accueil Famille - 55 rue du Maréchal Leclerc - 94415 Saint-Maurice Cedex.



EN BREF

Irma : des Mauritiens se mobilisent
Jaëna, membre du Conseil Municipal des Enfants de Saint-Maurice et sa maman ont organisé une collecte pour les sinistrés de Saint-Martin en collaboration avec l'association la Maison de Saint Martin à Paris. Bravo pour cet élan de générosité.

Si vous aussi vous voulez aider :

La Maison de Saint-Martin 01 40 48 29 60. Retrouvez également sur notre site rubrique « Et aussi » les liens vers les associations caritatives qui viennent en aide aux sinistrés : <https://www.ville-saint-maurice.com/142-337/fiche/ouragan-irma-appel-national-au-don.html>

Vacances sportives

Du 23 au 27 octobre, un stage sportif est proposé aux enfants de l'école des sports sur le thème de l'escalade.

83,25€ la semaine pour les Mauritiens.

Réservations : 01 45 18 82 50.

Point info garde d'enfants

Afin de vous aider à évaluer les différents modes de garde, une réunion d'information vous est proposée **le lundi 16 octobre à 14h** salle des familles, place Montgolfier. Inscription préalable obligatoire au 01 45 18 80 52.

Collège Edmond Nocard

Vous désirez consulter les notes de votre enfant, avoir accès au site du CDI ou tout simplement vous informer des dernières actualités du collège (sorties, expositions, menus...)? Ayez le bon réflexe : college-edmondnocard.fr

Parents, optez pour la crèche familiale !

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ? Et si vous optiez pour la crèche familiale ?

La crèche familiale est un mode de garde original adapté aux enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans. **Les enfants sont accueillis au domicile d'une assistante maternelle agréée employée par la municipalité et bénéficient d'activités d'éveil en collectivité dans les locaux de la crèche familiale** (1, rue Maurice Gredat). Cet espace de jeux, de rencontres et d'échanges est animé par une éducatrice de jeunes enfants 4 jours par semaine. Les assistantes maternelles travaillent en équipe (réunions, journées pédagogiques...) et bénéficient d'un accompagnement professionnel. Elles sont encadrées par une directrice puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants, un(e) médecin et un(e) psychologue. Renseignements au 01 45 18 81 31.



RÉCEPTION DES JEUNES

Vendredi **24 novembre 2017 à 19h**



Jeune bachelier, nouveau diplômé ? N'hésitez pas à vous faire connaître ! Pour vous féliciter de votre réussite, la municipalité organise dans le hall de l'Espace Delacroix (27 rue du Maréchal Leclerc), **le 24 novembre à 19h**, une réception en votre honneur. Coupon à compléter et à envoyer par mail sur manifestations@ville-saint-maurice.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville - Service des Relations Publiques - 55 rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice, accompagné impérativement de la copie du diplôme ou du relevé de notes avant le **vendredi 17 novembre 2017**.

Nom : Prénom : Âge : Adresse :
Diplôme obtenu : Au collège/lycée : Études suivies :
Métier souhaité : Nombre de personnes : **Votre famille est la bienvenue !**

Porte-drapeau : au service de la Nation

À l'occasion de la commémoration du 11 novembre 1918, rendons hommage aux bénévoles qui assurent la fonction indispensable de porte-drapeau lors des cérémonies patriotiques.

Qu'est-ce qu'un porte-drapeau ?

Ambassadeurs de leur drapeau et de leur association, les porte-drapeau sont des personnes bénévoles, anciens combattants ou non, qui assurent le service du port du drapeau tricolore de leur régiment ou de leur association lors des manifestations patriotiques ou d'obsèques. Cette mission est hautement symbolique et honorifique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Il doit donc être irréprochable tant par sa tenue que par sa moralité. Sur les communes de Saint-Maurice, Charenton et Maisons-Alfort, 14 bénévoles assurent cette fonction lors de nos manifestations patriotiques.

Quel est son rôle ?

Il y a en moyenne 100 sorties par an pour les porte-drapeau, quel que soit le temps, ils se doivent d'être présents.

- lors des défilés officiels,
- lors des cérémonies aux Monuments aux Morts,
- lors des offices religieux.



Quelle tenue vestimentaire ?

Le porte-drapeau se doit d'exercer sa fonction avec dignité et constance, sa tenue est donc réglementée. Dans le meilleur des cas, il doit porter un pantalon gris avec un blazer bleu marine, un costume sombre ou exceptionnellement une tenue militaire réglementaire actuelle avec l'accord du Délégué militaire départemental. Il doit porter une cravate noire de préférence ou celle de sa section et doit être couvert sans oublier le port de gants blancs en respect de l'emblème porté. S'il a été décoré, il doit porter les décorations officielles pendantes. Le baudrier se porte sur l'épaule de droite afin de ne pas masquer les décorations. L'insigne officiel de porte-drapeau se porte à droite.

Les insignes de Porte-drapeau

Vous l'avez peut-être remarqué, certains portent une distinction spécifique : l'insigne de porte-drapeau. Le bronze pour 3 ans de service, puis s'ajoute une étoile argentée pour 10 ans, une étoile dorée pour 20 ans et enfin une palme argentée pour 30 ans de service.

Merci à Monsieur Tollu, président de la Société des membres de la Légion d'Honneur pour son aide précieuse.

Autre source : Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG).

Agenda

Sortie sportive

Mardi 7 novembre

Bowling

Après-midi au bowling de Joinville.

Suivie d'un goûter.

Participation sur inscription : **10€**

Ciné-club

Mardi 14 novembre

Adopte un veuf

Projection à 14h à l'Espace Delacroix.

Comédie avec André Dussollier.

Projection suivie d'un goûter.

Participation sur inscription : **2€**

Hommage

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse que le Docteur Serge Kouchnir, officier dans l'Ordre National du Mérite, s'était éteint dans sa 90^e année.

Bien connu des Mauritiens, le docteur Kouchnir a été conseiller municipal délégué de Saint-Maurice de 1991 à 2002. Médecin généraliste jusqu'en 1987, il était également administrateur du centre hospitalier Esquirol, représentant de la Ville au Conseil d'administration du syndicat inter hospitalier de Saint-Maurice et vice-président du syndicat intercommunal Marne Vive. Très actif dans le milieu associatif, il fut, entre autres, vice-président de la Sabretache, la plus ancienne association française d'histoire militaire, et médecin pour l'association la Croix d'or. Serge Kouchnir était aussi médecin honoraire de la Marine Nationale.

La Ville présente toutes ses condoléances à son épouse, Madame Paulette Kouchnir, ainsi qu'à sa famille.

L'Espace Emploi : un accueil sur mesure

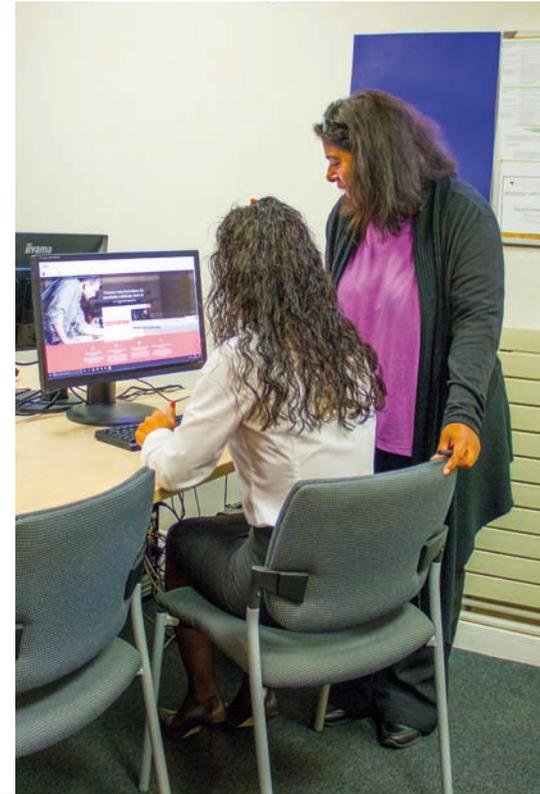
L'Espace Emploi accueille les personnes en quête d'un emploi, d'un stage ou d'une formation, puis les accompagne dans leurs recherches et leurs démarches.

Un diagnostic est établi lors d'un entretien individuel afin de leur proposer un accompagnement sur mesure. Le suivi proposé ici est plus personnalisé que ce que peut faire Pôle Emploi. Parfois, certains freins à l'emploi doivent être levés comme, par exemple, des problèmes de logement, de santé ou de compréhension de la langue. Dans ces cas, d'autres services de la Ville, comme l'Accueil Famille, ou le CCAS, ou des organismes extérieurs sont sollicités. Des ateliers de préparation à l'entretien d'embauche et des ateliers anti « fracture numérique » sont organisés mensuellement ou à la demande si besoin.

Le partenariat de l'Espace Emploi avec des entreprises locales est un vrai plus pour les Mauritiens : de nombreuses offres lui sont

proposées directement. Certaines entreprises locales lui demandent des sessions de recrutement comme pour l'opération « jobs d'été ». Le service participe également à des forums et des salons, comme « Booste ta réussite », tout particulièrement destiné aux jeunes.

Le service s'adresse à un public plus large que les demandeurs d'emploi en épaulant également les élèves pour leur orientation ou pour trouver des stages. L'Espace Emploi, avec la Direction de l'Économie et de l'Emploi de Charenton, travaille en étroite collaboration avec le lycée Schuman dans le cadre d'Agir Ensemble sur le Territoire et avec le Club Gravelle Entreprendre. Des élèves du collège Edmond Nocard s'y rendent également pour trouver leur stage de 3^e.



Témoignages



Samira Renault, assistante de direction

Le parcours de Madame Renault est un bel exemple d'efficacité des services municipaux ! Il y a 3 ans, cette maman de 3 enfants s'installe à Saint-Maurice avec son mari. Après la naissance de sa petite dernière, elle se trouve confrontée à la difficulté de trouver un mode de garde pour son bébé et un emploi pour elle. C'est le cercle vicieux : sans emploi pas de place en crèche et sans mode de garde pas d'emploi possible. Lassée par ses recherches infructueuses, elle se tourne vers la mairie. Elle est reçue par Madame Chene, Maire-adjoint en charge de la petite enfance et par Ulla Veerapen, responsable de l'Espace Emploi. Samira assiste aux ateliers de préparation aux entretiens d'embauche et bénéficie de tout le soutien dont elle avait besoin. Rapidement, une place à la crèche Babilou lui est proposée et deux semaines plus tard elle obtient un poste d'assistante de direction dans une école privée parisienne en CDI.

« Ulla Veerapen est un véritable ange pour notre famille, c'est la fée de notre foyer ! Nous ne remercierons jamais assez les services de la Ville et sommes vraiment heureux de vivre à Saint-Maurice. Je fais aussi partie de plusieurs associations. Seul regret : je voudrais que les enfants fassent plus de sorties avec l'école ! Je conseille l'Espace Emploi à tous ceux qui cherchent un travail, c'est intimiste et chaleureux. » *» S. Renault*



Yann Meyong, étudiant

Jeune homme de 24 ans, Yann se rend régulièrement depuis 3 ans au service Emploi qui l'a aidé à plusieurs reprises à trouver des CDD. Il a commencé par assister aux ateliers de préparation aux entretiens et a pu juste après être embauché en CDD à Carrefour Bercy 2 grâce aux offres proposées. Il a également travaillé pour les espaces verts de la Ville et comme animateur de cantine.

Maintenant, le jeune homme veut reprendre ses études et recherche, avec l'aide du service, un employeur pour effectuer un BTS de « Management Unité Commerciale » en alternance.

« L'Espace Emploi, c'est que du positif ! C'est Ulla qui m'a trouvé mes premiers emplois. Actuellement, elle m'aide dans mes recherches pour mon alternance. » *» R. Meyong*

INFOS PRATIQUES

Le service est ouvert tous les matins de 9h à 12h – Hôtel de Ville 55 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
01 45 18 80 68

uveerapen@ville-saint-maurice.fr

Les mauritiens peuvent également se rendre à l'antenne de Charenton
12 rue du Cadran à Charenton-le-Pont
01 46 76 50 10.

Les deux antennes sont ouvertes au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous uniquement. L'espace emploi de Saint-Maurice est fermé le mercredi, le public est alors accueilli à Charenton.

Un rendez-vous de plus : les « 20 heures » du TVO

Le 6 septembre, le forum des Associations a « donné le la » de la reprise des activités. À cette occasion, nous avons pu découvrir la première plaquette du TVO.

Après des travaux d'embellissements de cet été, notre théâtre du Val d'Osne va à nouveau nous recevoir pour 6 représentations, les « 20 heures du TVO », où chant, musique, humour, comédie créent un beau cocktail de divertissements.

Notre théâtre, œuvre de l'architecte Georges Guyon, ressemble à de nombreux théâtres parisiens de la fin du XIX^e siècle. Enrichi de cette nouvelle programmation, à côté des spectacles jeunes publics et des représentations des associations mauritiennes, ce lieu chaleureux permet de nous retrouver pour voir à nouveau le rideau rouge se lever.

À la médiathèque Delacroix, nos rendez-vous autour d'« Ouvrons les Guillemets » vont reprendre dès ce mois-ci, une heure de détente assurée, ou chansons, instruments, contes, histoires nous permettent de nous évader. De plus, au cours de la soirée, l'accueil convivial des bibliothécaires favorise l'échange de nos impressions autour d'une tasse de boissons chaudes et autres rafraîchissements. Ce même accueil est assuré pour le café philo très fréquenté. Un passage au sous-sol peut compléter notre visite pour s'attarder sur l'exposition du moment : « Papiers d'œuvres », ensemble de gravures, peinture, collages, encre, pour le plus grand plaisir de nos yeux.

La plaquette du Conservatoire présente également un programme riche d'événements. Nous retrouvons « Les Heures musicales » du Conservatoire, soit un concert de musique de chambre par trimestre, les concerts de nos jeunes artistes, le 9^e festival des Musicales de Saint-Maurice, en juin, la semaine du son, « les livres ont des oreilles », où nos jeunes musiciens vont jouer pour les lecteurs de la médiathèque.

La Ville à travers tous ces programmes permet l'existence d'activités culturelles variées, malgré des ressources budgétaires de plus en plus contraintes. À vos agendas, pour noter tous ces rendez-vous !



Françoise NOLOT,
Maire-adjoint chargé des sports, de la culture et de la vie associative
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

Sans «Parti» pris !

Dimanche 24 septembre les grands électeurs du Val-de-Marne ont choisi leurs sénateurs. Parmi les 6 sénateurs élus, notre sénateur-maire auquel j'ai apporté mon soutien. Il m'a paru être le mieux à même de défendre l'intérêt de notre territoire compte tenu de sa longue expérience et de son poids politique. Deux éléments déterminants. Même si j'ai eu et aurai sans doute avec lui de nouveaux désaccords notamment sur certains de ses choix politiques au niveau national (politique sociale ou sociétale par exemple), ceux qui, comme moi, sont de bonne foi salueront en lui un maire «bâtitteur» qui a su rendre notre ville plus attractive. Je salue également son respect des élus minoritaires.

Le 14 octobre prochain, date de l'élection de notre nouveau maire, j'apporterai sans ambiguïté mon soutien à Igor SEMO. Dans le prochain chapitre qui s'ouvre devant nous, je reste à votre écoute pour relayer vos attentes ; aussi n'hésitez pas à me contacter pour que je les porte auprès des élus de la majorité. Mon seul Parti... les Mauritiens.

A moins que les grandes manœuvres gouvernementales, notamment la suppression de la taxe d'habitation ou la fusion des départements viennent tout compromettre des projets municipaux !

Avec vous, pour vous, pour Saint-Maurice.



Patricia RICHARD,
Conseillère municipale
PatriciaRichard1967@gmail.com

Les communes, en marche ou crève !

Alors que les communes ont été fragilisées par trois années de baisse des dotations de fonctionnement, le gouvernement annonce dans son projet de loi de finances 2018 leur réduction de 13 milliards sur cinq ans. Et à cela E Macron veut ajouter une fragilité supplémentaire avec une disparition programmée de la taxe d'habitation, alors qu'elle constitue un lien des habitants avec la vie locale et les services publics, qu'elle couvre des dépenses vitales comme les crèches, les écoles, la propreté. Ne faut-il pas plutôt réformer cet impôt, afin qu'il tienne compte des capacités contributives des ménages, en intégrant dans son mode de calcul une part liée au revenu du foyer? Nous pouvons être fiers de payer l'impôt pourvu qu'il soit juste.



Claude NICOLAS,
Conseiller municipal
**Liste Rassemblement à gauche solidaire
écologique et citoyenne**
cgg.nicolas@wanadoo.fr

Urgences médicales



Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe **SAMI** : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

Pharmacies



Dimanche 15 octobre

> Pharmacie du Plateau

52 rue Gabrielle à Charenton

Tél.: 01 43 68 06 61

Dimanche 22 octobre

> Pharmacie Centrale

54 rue de Paris à Charenton

Tél.: 01 43 68 01 41

Dimanche 29 octobre

> Pharmacie Mondot

2 rue du Général Leclerc à Charenton

Tél.: 01 43 68 03 97

Mercredi 1^{er} novembre

> Pharmacie Centrale

54 rue de Paris à Charenton

Tél.: 01 43 68 01 41

Dimanche 5 novembre

> Pharmacie Nguyen Quach

14 rue Victor Hugo à Charenton

Tél.: 01 43 76 62 32

Samedi 11 novembre

> Pharmacie des deux communes

46 avenue de Lattre de Tassigny à Saint-Maurice

Tél.: 01 43 68 20 33

Dimanche 12 novembre

> Pharmacie du Centre

67 rue de Paris à Charenton

Tél.: 01 43 78 78 09

Permanence de votre Député



Michel Herbillon tiendra sa permanence en mairie de Saint-Maurice, **le lundi 16 octobre à partir de 18h.**

État civil



Naissances :

Zélie CHARLETUS – Nélia REDJDAL – Ethel HACMUN – Liron CHEMLA – Elijah KOFFI LARGITTE – Pauline FOURCHY – Axel SARRON – Sofia ARNUF

Décès :

Gilbert NEVEUR – Michelle SAULNIER épouse CAQUELARD – Marthe GRAUVOGEL – Alette GUÉRIN née LASSUS - Georges GRACIOT - Jeanne DABÈRE – Serge KOUCHNIR - Jacques LEBOULENGER – Robert TIXIER – Ida PELLOUX veuve BARRAL – Claudette PAUL – Albert GOMIS – Jean, Louis KOENIG

Mariages :

Yoni MALKA et Hanna AZOULAY - Désiré MODO EYEBE et Elodie TAÏEB - Sébastien LACHAISE et Louise McNUTT - David SELIGMANN et Pascale GOUJON - Hervé BERTHOU et Maria GUERRA - Marc BÉHÈTRE et Salima LOUATI - Laurent ROHEL et Mina ASNAFI - Serge OBADIA et Valérie MISCHLER - Jacob GRUBERG et Cécile BOUSQUET



Inscription au système d'alerte par SMS

La Ville a mis en place un système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement sur votre téléphone portable en cas d'évènement majeur. De courts messages vous seront envoyés, en temps réel, de manière tout à fait exceptionnelle, en cas d'urgence météorologique, d'évènements particuliers ou de situations rendant nécessaire le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.
Inscription : <https://www.ville-saint-maurice.com/204/alerte-sms.html>



JUSQU'AU 10/11

EXPOSITION

PAPIERS D'ŒUVRES

Quatre créateurs sur papier se sont donnés rendez-vous à la médiathèque pour une exposition originale.

→ Médiathèque Delacroix

29 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice

01 45 18 81 71 / Entrée libre

SAMEDI 04/11

CAFÉ PHILO

PASCAL ET LE SENS DE LA VIE 17H

Un samedi par mois, Jean-Christophe Perrin, philosophe, vous invite à découvrir la philosophie, partager librement et sans parti pris des questionnements, échanger des réflexions, développer des idées...

→ Médiathèque Delacroix

29 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice

01 45 18 81 71 / Entrée libre

VENDREDI 10/11

OUVRONS LES GUILLEMETS

CE SOIR, J'ATTENDS MADELEINE

20H30

Au café « l'Alcazar », un jeune garçon de café est triste et va prendre petit à petit le public pour confidant et lui chanter ses espoirs amoureux, ses déceptions et ses désirs. Le fil conducteur restera, bien sûr « Ce soir, j'attends Madeleine » mais chaque sentiment, chaque étape de sa vie aboutira à une chanson de Brel.

→ Médiathèque Delacroix

29 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice

01 45 18 81 71 / Entrée libre

MERCREDIS 11 et 25/11

CONTES POUR ENFANT

CAFÉ BIBERON

10H30

Moment privilégié à partager avec son enfant autour du plaisir des mots, des chants, des comptines et des premiers récits. Par les bibliothécaires de la section jeunesse.

→ Médiathèque Delacroix

29 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice

01 45 18 81 71 / Entrée libre





99^e ANNIVERSAIRE de L'ARMISTICE de LA VICTOIRE de 1918

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017

9h25

Un car se tiendra place Ramon à Charenton, pour conduire les participants à l'église Saint-André de Saint-Maurice

9h40

Rassemblement devant l'église Saint-André de Saint-Maurice

9h45

Messe « Pour la Paix et pour les Morts de toutes les guerres »

10h45

Départ en défilé

11h15

Un car se tiendra place Ramon à Charenton, pour conduire les participants au Monument aux Morts de Saint-Maurice

11h30

Cérémonie au Monument aux Morts de Saint-Maurice place Charles de Gaulle



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne